



POLE ADMINISTRATION GENERALE

Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC

Séance du Conseil Communautaire

L'an deux mil quatorze et le vingt-sept août, à dix-huit heure trente, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol s'est réuni à l'espace culturel de Sauve au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Olivier GAILLARD, Président de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 21 août 2014

Date d'affichage : le 21 août 2014

Nombre de délégués : 65

En exercice : 65

Présents : 41

Votants : 41+8

Votants par procuration : 8

Absents : 9

Absents excusés : 7

Présents : MM.NOGUIER André, DEJARDIN Etienne, CAHU Robert, CRUVEILLER Fabien, DUBOIS Roland, ROUDIL Joël, PIN Jean-Marie, MENVIEL Rémy, Mme CLEMENT Anne, MM. De TOLEDO Philippe, ALEGRE André, Mme PRATLONG Nicole, MM. MARTIN Laurent, SIPEIRE Jacky, Mme SALLES Simone, M.CAUVIN Bernard, Mme SEGURA Delphine, MM. VINCENT Jean-Claude, BUCHOU Serge, Mme ROMERO Maryse, MM.FELIX Freddy, CASTANON Philippe, Mmes RUBIO Cendrine, TRUMPLER Bettina, MM.CHAPON Luc, BOUCHI LAMONTAGNE Jean Claude, CARLIER Georges, CERRET Michel, Mmes MEUNIER Hélène, VIGOUROUX Dany, MM. MOH Cyril, OLIVIERI Bruno, Mme SIMO FONTANET Nathalie, MM. MAZURIC Pierre, Mmes AUDUMARES Sylvie, LEFORT Véronique, MOLLARD Alexandra, DUMAZERT Sabine, SOUTOUL Marie-Christine, LAURENT Stéphanie.

Procurations de : M. RETCHEVITCH Jean Luc à Mmes AUDUMARES Sylvie
Mme PEREZ Cécile à Mme MEUNIER Hélène
M. LAYRE Jacques à M PIN Jean-Marie
M.GILHODEZ Thierry à CRUVEILLER Fabien
Mme RATO-CREPIN Dominique à M. CASTANON Philippe
M. JEAN Lionel à M. De TOLEDO Philippe
M. DREVON Nicolas à Mme LAURENT Stéphanie
Mme MEISSONNIER Agnès à M. MOH Cyril

Absent excusés : Mmes ARNAUD PELLET Florence, COSTE Eliane M. ALARY Rémi, Mmes SOUCHE Martine, RIFKIN Sonia.

Mmes BRUNEL Isabelle, TOURNEREAU Anaïs (Quitte la séance au 1^{er} point)

Absents : MM. CASTANET Claude, TRINQUIER Gilles, ALBEROLA Laurent, Mmes AUBERT Martine, MM. CATHALA Serge, CAZALIS Sébastien, LABRUGUIERE Eric, LAURITA David, MONEL José.

Secrétaire de séance : M. CASTANON Philippe

Début de séance : 18h32



POLE ADMINISTRATION GENERALE

1) Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 23 juillet 2014

Olivier GAILLARD rappelle que le procès-verbal de la séance du 23 août 2014 a été envoyé aux conseillers communautaires titulaires et suppléants et aux mairies.

Il précise qu'une observation a été formulée par Mme MEUNIER Hélène concernant un manque d'information et de communication sur le PIAPPH.

Il rappelle que les communes souhaitant se rattacher au PIAPPH pourront le faire prochainement.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité

le procès-verbal de la séance du 23 juillet 2014.

Anaïs TOURNEREAU et Isabelle BRUNEL quitte la séance.
Arrivée de Jacky SIPEIRE.

2) Attribution du marché public de travaux relatif à la construction d'un centre technique intercommunal sur la commune de Sauve

Olivier GAILLARD rappelle que la Communauté de communes dispose de 2 hangars techniques d'une superficie totale de 950 m² loués par la mairie de Quissac pour un montant annuel de 26 363 €.

Lors des Conseils communautaires de la CC Coutach Vidourle du 26/09/2012 et du 21/12/2012, les délégués ont acté la construction d'un hangar technique à Sauve sur deux parcelles libres de la ZAM Combe Martèle, et ont choisi le Maître d'œuvre chargé de mener à bien cette opération : M. Pierre FERRAND.

Une pré-étude avait été réalisée en interne par les services afin de déterminer les besoins :

- La surface bâtie a été estimée à 1 100 m². Elle comprend des bureaux, un espace réservé au personnel, des places de stationnement pour les véhicules, des espaces de stockage et un atelier. La surface non bâtie comprend une aire de lavage et des places de stationnement.

Afin de mener à bien ce projet, un marché public a été lancé selon la procédure suivante :

NOTE DE SYNTHÈSE

I - Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de communes du Piémont Cévenol

13 bis rue du Docteur Rocheblave

30 260 QUISSAC

☎ 04 66 93 06 12

📠 04 66 80 59 23

✉ contact@piemont-cevenol.fr

Service chargé de l'analyse des candidatures et des offres :

- Service Affaires Juridiques & Marchés Publics de la Communauté de communes du Piémont Cévenol
- Pierre FERRAND, Maître d'œuvre de l'opération



POLE ADMINISTRATION GENERALE

II - Objet du marché

Marché public de travaux relatif à la construction d'un centre technique intercommunal sur la commune de Sauve

- lot n°1 : terrassement, VRD
- lot n°2 : gros œuvre, fondations
- lot n°3 : charpente métallique, bardage, couverture, étanchéité, isolation, menuiserie alu, serrurerie
- lot n°4 : électricité, climatisation, chauffage
- lot n°5 : plomberie, sanitaires
- lot n°6 : cloisons, menuiseries intérieures et plafonds
- lot n°7 : décorations extérieures
- lot n°8 : peinture, revêtements souples
- lot n°9 : carrelage, faïences
- lot n°10 : plantations, clôtures

III - Procédure

Procédure choisie :

- Procédure adaptée en application des articles 26 II 5° et 28 du CMP.

Motifs :

- Montant total du marché inférieur à 5 186 000 € HT :
 - estimation : 1 085 000 € HT

Dates de publication :

- Plateforme dématérialisée de la Communauté de communes du Piémont Cévenol sur le site www.midilibre-legales.com, le 02/07/2014
- JAL Midi Libre - Edition du Gard, le 05/07/2014
- Site du moniteur des travaux publics, le 03/07/2014
- Le Moniteur des travaux publics, le 11/07/2014

Date limite de réception des offres : 05 août 2014 à 12h.

Nature des plis : candidatures et offres

IV - Ouverture des plis

Date de l'ouverture des plis : 05/08/2014

Ouverture des plis assurée par : Services Marchés Publics et Affaires Juridiques, en présence de membres invités de la CAO : Messieurs ALEGRE, CAUVIN, BOUCHI-LAMONTAGNE et CASTANON.

Nombre de plis reçus :

- Dans les délais : 38
 - Dont dématérialisés : 2
- Hors délais : 2



POLE ADMINISTRATION GENERALE

V - Liste des candidatures reçues :

N° de Pli	N° de Lot	Noms des candidats
1	3	NORMACADRE
2	8	SUD AMENAGEMENT
3	4	CREA SOLAIR
4	10	PRIMOVERT
5	3	ATELIERS CHARPENTES NICOLAS
6	1 et 2	EURL PATRICK PEYRIERE
7	4	VETSEL
8	6,8 et 9	RED CONCEPT
9	5	SGF
10	8	PAPERON
11	10	MANIEBAT
12	2	DI BERNARDO
13	3	SARL CEVEN'METAL
14	4 et 5	SARL PAITA FRERES
15	1	SAS GIRAUD
16	8	SGP
17	3	CONSTRUCTIONS ECOSYSTEME
18	7	FRANCE RESILLE
19	3	BOUISSE CMBC
20	2	SARL CGC (Construction Générale du Céréssou)
21	5	RALUY
22	2	SARL CEVENNES BTP (Mandataire) & SARL DESHONS BTP
23	4	INNOVEL
24	9	MCS CARRELAGE
25	4	ETABLISSEMENT DOROCQ
26	1	SARL S.E ENTREPRISE MICHEL
27	1 et 10	ANDRE TP
28	3	SARL COUDERC
29	4	TAB & KISS'ELEC
30	2	SARL BILLANGE JOCELYN/MACONNERIE DU LANGUEDOC
31	5	MATEU ET FILS
32	1	COLAS MIDI-MEDITERRANEE
33	3	MERIDIONALE DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES
34	4	SARL DAUDET ELECTRICITE
35	3	ETS PELAT
36	3	STE ROSSI FRERES
37	4	COFELY INEO MPLR
38	2	SAS DARVER 30

VI - Décisions d'admission des candidatures proposées au Conseil communautaire

Propositions retenues par l'autorité territoriale le 21 aout 2014 en présence du service Marchés Publics et des membres de la CAO invités : CAUVIN Bernard, ALEGRE André et LAYRE Jacques.



POLE ADMINISTRATION GENERALE

Considérant le rapport d'analyse des candidatures :

Lot n°1		Terrassement, VRD		
N°de pli	Nom du candidat	Décisions		Motifs de l'élimination
		Admission	Elimination	
6	PEYRIERE	✓		
15	GIRAUD	✓		
26	MICHEL TP	✓		
27	ANDRE TP	✓		
32	COLAS	✓		

Lot n°2		Gros œuvre, fondations		
N°de pli	Nom du candidat	Décisions		Motifs de l'élimination
		Admission	Elimination	
6	PEYRIERE	✓		
12	DI BERNARDO	✓		
20	CGC	✓		
22	CEVENNES BTP	✓		
30	BILLANGE	✓		
38	DARVER 30	✓		

Lot n°3		Charpente métallique, bardage, isolation, étanchéité		
N°de pli	Nom du candidat	Décisions		Motifs de l'élimination
		Admission	Elimination	
1	NORMACADRE	✓		
5	CHARPENTE NICOLAS	✓		
13	CEVEN'METAL		✓	Soumissionnaire en redressement judiciaire : en période d'observation jusqu'au 23/01/2015. Durée ne couvrant pas la période d'exécution du chantier
17	CONSTRUCTION ECOSYSTEME	✓		
19	BOUISSE	✓		
28	COUDERC	✓		
33	MCM	✓		
35	PELAT	✓		
36	ROSSI FRERES	✓		



POLE ADMINISTRATION GENERALE

Lot n°4		Electricité		
N°de pli	Nom du candidat	Décisions		Motifs de l'élimination
		Admission	Elimination	
3	CREA SOLAIRE	✓		
7	VETSEL	✓		
14	PAITA	✓		
23	INNOVEL	✓		
25	E.DOROCQ	✓		
29	TAB KISS ELEC	✓		
34	DAUDET	✓		
37	INEO	✓		

Lot n°5		Plomberie, sanitaires		
N°de pli	Nom du candidat	Décisions		Motifs de l'élimination
		Admission	Elimination	
9	SGF	✓		
14	PAITA	✓		
21	RALUY	✓		

Lot n°6		Cloisons, menuiseries intérieures et plafonds		
N°de pli	Nom du candidat	Décisions		Motifs de l'élimination
		Admission	Elimination	
8	RED CONCEPT	✓		
31	MATEU ET FILS	✓		

Lot n°7		Décorations extérieures		
N°de pli	Nom du candidat	Décisions		Motifs de l'élimination
		Admission	Elimination	
18	FRANCE RESILLE	✓		

Lot n°8		Peintures revêtements souples		
N°de pli	Nom du candidat	Décisions		Motifs de l'élimination
		Admission	Elimination	
2	SUD AMENAGEMENT	✓		
8	RED CONCEPT	✓		
10	PAPERON	✓		
16	SGP	✓		



POLE ADMINISTRATION GENERALE

Lot n°9		Carrelages, faïences		
N°de pli	Nom du candidat	Décisions		Motifs de l'élimination
		Admission	Elimination	
8	RED CONCEPT	✓		
24	MCS CARRELAGE	✓		

Lot n°10		Plantation, clôtures		
N°de pli	Nom du candidat	Décisions		Motifs de l'élimination
		Admission	Elimination	
4	PRIMOVERT	✓		
11	MANIEBAT	✓		
27	ANDRE TP	✓		

VII - Décisions d'admission des offres proposées au Conseil communautaire

Propositions retenues par l'autorité territoriale le 21 aout 2014 en présence du service Marchés Publics et des membres de la CAO invités : CAUVIN Bernard, ALEGRE André et LAYRE Jacques.

Considérant le rapport d'analyse des offres :

Lot n°1		Terrassement, VRD		
N°de pli	Nom du candidat	Décisions		Motifs de l'élimination
		Admission	Elimination	
6	PEYRIERE	✓		
15	GIRAUD	✓		
26	MICHEL TP	✓		
27	ANDRE TP	✓		
32	COLAS	✓		

Lot n°2		Gros œuvre, fondations		
N°de pli	Nom du candidat	Décisions		Motifs de l'élimination
		Admission	Elimination	
6	PEYRIERE	✓		
12	DI BERNARDO	✓		
20	CGC	✓		
22	CEVENNES BTP	✓		
30	BILLANGE JOCELYN	✓		
38	DARVER 30	✓		



POLE ADMINISTRATION GENERALE

Lot n°3		Charpente métallique, bardage, isolation, étanchéité		
N° de pli	Nom du candidat	Décisions		Motifs de l'élimination
		Admission	Elimination	
1	NORMACADRE		✓	Absence d'offre
5	CHARPENTE NICOLAS	✓		
17	CONSTRUCTION ECOSYSTEME	✓		
19	BOUISSE	✓		
28	COUDERC	✓		
33	MCM	✓		
35	PELAT	✓		
36	ROSSI FRERES	✓		

Lot n°4		Electricité		
		Admission	Elimination	
3	CREA SOLAIRE	✓		
7	VETSEL	✓		
14	PAITA	✓		
23	INNOVEL	✓		
25	E.DOROCQ	✓		
29	TAB KISS ELEC	✓		
34	DAUDET	✓		
37	INEO	✓		

Lot n°5		Plomberie, sanitaires		
9	SGF	✓		
14	PAITA	✓		
21	RALUY	✓		

Lot n°6		Cloisons, menuiseries intérieures et plafonds		
8	RED CONCEPT	✓		
31	MATEU ET FILS	✓		

Lot n°7		Décorations extérieures		
18	FRANCE RESILLE	✓		



POLE ADMINISTRATION GENERALE

Lot n°8		Peintures revêtements souples		
2	SUD AMENAGEMENT	✓		
8	RED CONCEPT	✓		
10	PAPERON		✓	PSE non renseignées, offre déclarée irrégulière en application du règlement de la consultation.
16	SGP	✓		

Lot n°9		Carrelages, faïences		
8	RED CONCEPT	✓		
24	MCS CARRELAGE	✓		

Lot n°10		Plantation, clôtures		
	PRIMOVERT	✓		
11	MANIEBAT	✓		
27	ANDRE TP	✓		

VIII - Jugement des offres**A) Rappel des critères de choix :**

- Prix : 50%
- Valeur technique : 50% jugée sur la base d'un mémoire des performances dont
 - Moyens humains affectés à l'opération : 10%
 - Moyens matériels affectés à l'opération : 5%
 - Qualité de la prestation : 20%
 - Sécurité : 5%
 - Calendrier d'exécution : 10%

Pénalisation pour non-respect de la forme initiale du mémoire technique : -10 points max

Pénalisation pour non-respect des questions ou non personnalisation des réponses : -5 points max

B) Détail des offres de prix et des notes techniques :

Les offres des entreprises Di Bernardo, Red Concept et SGF ont été rectifiées suite à une demande de compléments d'information.

Cf. annexe 1 tableau d'analyse des offres.

C) Classement des offres :



POLE ADMINISTRATION GENERALE

	Classement	Entreprise
Lot n°1 : terrassment, VRD	1	SAS GIRAUD
	2	COLAS
	3	MICHEL TP
	4	ANDRE TP
	5	PEYRIERE
Lot n°2 : gros œuvre, fondations	1	SARL DI BERNARDO
	2	CGC
	3	DARVER 30
	4	DESHONS + CEVENNES TP
	5	BILLANGE
	6	PEYRIERE
Lot n°3 : charpente, étanchéité, serrurerie, menuiserie alu...	1	COUDERC
	2	CHARPENTE NICOLAS
	3	BOUISSE
	4	CONSTRUCTIONS ECOSYSTEME
	5	CEVEN'METAL
	6	PELAT
	7	ROSSI FRERES
	8	MCM
Lot n°4 : électricité, clim, chauffage	1	INNOVEL
	2	DAUDET
	3	CREA SOLAIRE
	4	E.DOROCQ
	5	VETSEL
	6	TAB KISS ELEC
	7	PAITA
	8	INÉO
Lot n°5 : plomberie, sanitaires	1	PAITA
	2	RALUY
	3	SGF
Lot n°6 : cloisons, menuiseries intérieures et plafonds	1	MATEU ET FILS
	2	RED CONCEPT
Lot n°7 : décorations extérieures	1	FRANCE RESILLE
Lot n°8 : peinture, revêtements souples	1	SUD AMENAGEMENT
	2	SGP
	3	RED CONCEPT
Lot n°9 : carrelages, faïences	1	MCS CARRELAGE
	2	RED CONCEPT
Lot n°10 : plantations, clôtures	1	MANIEBAT
	2	ANDRE TP
	3	PRIMOVERT

Direction Générale des Services

Tél : 04 66 93 06 12 • Mail : direction-generale@piemont-cevenol.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 03/09/2014

Application agréée E-legalite.com



POLE ADMINISTRATION GENERALE

IX - Proposition d'attributions présentées au Conseil communautaire :

Propositions retenues par l'autorité territoriale le 21 août 2014 en présence du service Marchés Publics et des membres de la CAO invités : CAUVIN Bernard, ALEGRE André et LAYRE Jacques.

Considérant les résultats mentionnés ci-avant, il est proposé de retenir les candidats suivants :

LOTS	N° PLI	CANDIDATS	OFFRE DE BASE HT	PSE	PSE	MONTANT TOTAL HT
1	15	GIRAUD	128 006,50 €			128 006,50 €
2	12	DI BERNARDO	123 954,40 €	1 900,00 €		125 854,40 €
3	28	COUDERC	289 462,00 €	5 390,00 €	2 310,00 €	297 162,00 €
4	23	INNOVEL	41 644,84 €			41 644,84 €
5	14	PAITA	20 811,00 €			20 811,00 €
6	31	MATEU ET FILS	64 820,00 €			64 820,00 €
7	18	FRANCE RESILLE	12 015,00 €			12 015,00 €
8	2	SUD AMENAGEMENT	5 308,00 €	792,00 €	15 547,00 €	21 647,00 €
9	24	MCS CARRELAGE	16 000,00 €			16 000,00 €
10	11	MANIEBAT	8 668,50 €			8 668,50 €
TOTAL HT			710 690,24 €	8 082,00 €	17 857,00 €	736 629,24 €
TVA			142 138,05 €	1 616,40 €	3 571,40 €	147 325,85 €
TOTAL TTC			852 828,29 €	9 698,40 €	21 428,40 €	883 955,09 €

Olivier GAILLARD appelle les conseillers communautaires à se prononcer sur les PSE (Prestations Supplémentaires Eventuelles) à retenir.

Pour mémoire :

LOTS	OBJETS	PSE	ESTIMATIF GLOBAL/LOT
1	Terrassement, VRD	PSE n°1 : fourniture et pose d'une fosse de récupération des eaux pluviales	220 000 € HT
2	Gros œuvre, fondations	PSE n°2 : enduit côté hangar du mur séparant les bureaux et le hangar	250 000 € HT
3	Charpente métallique, bardage, couverture, étanchéité, isolation, menuiserie alu, serrurerie	PSE n°3 : auvent au droit des ouvertures de la façade sud-ouest PSE n°4 : motorisation des portails avec les mêmes bips de commande que les portes sectionnelles des hangars	350 000 € HT
4	Electricité, climatisation, chauffage	PSE n°8 : alimentation de la pompe de la citerne de récupération des eaux	110 000 € HT
5	Plomberie, sanitaires	PSE n°5 : alimentation d'un robinet en eau non potable issue de la cuve	25 000 € HT
6	Cloisons, menuiseries intérieures et plafonds		60 000 € HT
7	Décorations extérieures		10 000 € HT
8	Peinture, revêtements souples	PSE n°6 : entoilage PSE n°7 : peinture de sol époxy	30 000 € HT
9	Carrelage, faïences		20 000 € HT
10	Plantations, clôtures		10 000 € HT
			1 085 000 € HT

Concernant la fosse de récupération des eaux pluviales, après avoir entendu les questions suivantes :
Michel CERRET : Que dit le PLU de la commune de Sauve sur l'imperméabilisation des sols ? Le Président précise que le traitement des eaux de ruissellement est prévu dans le cadre du lotissement avec des bassins de rétention dimensionnés en fonction des superficies à imperméabiliser.



POLE ADMINISTRATION GENERALE

Jean Claude BOUCHI LAMONTAGNE : Quelle est la capacité de la fosse ? Le Président indique que cette fosse est de 12m³.

Philippe DE TOLEDO indique que pour que la fosse soit rentable il faudrait la vider, la remplir en moyenne 200 fois et que l'amortissement se ferait donc sur 10 ans.

Cyril MOH demande si l'eau chaude sanitaire solaire est prévue ? Le Président indique que rien n'est prévu pour l'eau chaude, mais qu'une réflexion sur une toiture en photovoltaïque est prévue.

Le Conseil communautaire décide de ne pas retenir la Prestation Supplémentaire Eventuelle relative à la fosse de récupération des eaux pluviales.

Les autres Prestations Supplémentaires Eventuelles sont retenues.

Le Conseil communautaire,

Vu le code des collectivités territoriales,

Vu les articles 28, 26 II 5° du Code des Marchés Publics,

Considérant que la Communauté de communes a décidé de passer un marché de travaux et que le marché est passé pour une durée de 7 mois,

Considérant la note de synthèse annexée relatant la procédure suivie pour la passation du marché de travaux en procédure adaptée en application des articles 28, 26 II 5° du code des marchés publics,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

- d'approuver et d'entériner le lancement de la procédure sous forme de procédure adaptée et le déroulement de cette dernière concernant le marché public de travaux ;
- d'attribuer le marché aux candidats suivants pour les montants suivants :

LOTS	N° PLI	CANDIDATS	OFFRE DE BASE HT	PSE	PSE	MONTANT TOTAL HT
1	15	GIRAUD	128 006,50 €			128 006,50 €
2	12	DI BERNARDO	123 954,40 €	1 900,00 €		125 854,40 €
3	28	COUDERC	289 462,00 €	5 390,00 €	2 310,00 €	297 162,00 €
4	23	INNOVEL	41 644,84 €			41 644,84 €
5	14	PAITA	20 811,00 €			20 811,00 €
6	31	MATEU ET FILS	64 820,00 €			64 820,00 €
7	18	FRANCE RESILLE	12 015,00 €			12 015,00 €
8	2	SUD AMENAGEMENT	5 308,00 €	792,00 €	15 547,00 €	21 647,00 €
9	24	MCS CARRELAGE	16 000,00 €			16 000,00 €
10	11	MANIEBAT	8 668,50 €			8 668,50 €
TOTAL HT			710 690,24 €	8 082,00 €	17 857,00 €	736 629,24 €
TVA			142 138,05 €	1 616,40 €	3 571,40 €	147 325,85 €
TOTAL TTC			852 828,29 €	9 698,40 €	21 428,40 €	883 955,09 €

- d'autoriser le Président à signer le marché ainsi que tout avenant d'un montant inférieur ou égal à 15% du montant initial du lot, nécessaire à la bonne exécution des travaux ;
- de le transmettre aux organismes de contrôle et à le notifier ;
- d'imputer les dépenses au budget général et aux budgets annexes

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H00

Le Président

PIÉMONT CÉVENOL
Olivier CALHARD
Communes

Direction Générale des Services

Tél : 04 66 93 06 12 - Mail : direction-generale@piemont-cevenol.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 03/09/2014

Application agréée E-legalite.com